
VIROINVAL

Opération de *D*éveloppement *R*ural

Compte-rendu de la 8^{ème} réunion de la CLDR

7 décembre 2015 - Château Licot, Salle du Conseil Communal

Présents :

- **Commune de Viroinval :**

M. Alain BOUVY, Conseiller Communal
M. Daniel COULONVAL, Conseiller Communal
M. Jean-Marc DELIZEE, Bourgmestre
Mme Fabienne FANUEL, Personne-relais DR (invitée)
Mme Nadège LAHR, Conseillère Communale
M. Philippe PREUMONT, Conseiller Communal
Mme Françoise PRUMONT, Echevine
M. Baudouin SCHELLEN, Echevin

- **Messieurs :**

Gaétan BERNARD	Jean Pierre COPPENS	Charlye DANIS
Philippe DUVAL	Arnaud FOSSET	Pierre GILLES
Claude HENAUT	Quentin HUBERT	Joël JACQUET
Norbert JATES	Emile LESEINE	Michel MEUTER
Arthur VISTE		

- **Madame :**

Sabine MASSON	Ludivine RAMACK
---------------	-----------------

- **FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
M. Xavier PAULY, Agent de Développement

Excusés :

Mmes	Nathanaëlle BERGER	Cécile ESCOUFLAIRE(DR(EA)²M)	
MM.	Alain BOUKO	Grégory DUJARDIN	Didier LAPOTRE
	Philippe LURQUIN		

Liste des principaux acronymes :

<i>AC</i>	<i>Administration Communale</i>
<i>AD</i>	<i>Agent de Développement</i>
<i>CLDR</i>	<i>Commission Locale de Développement Rural</i>
<i>DD</i>	<i>Développement Durable</i>
<i>DR</i>	<i>Développement Rural</i>
<i>DR(EA)²M</i>	<i>Développement Recherche Environnement Energie Architecture Aménagement Mobilité</i>
<i>FRW</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>GT</i>	<i>Groupes de Travail</i>
<i>IC</i>	<i>Information-Consultation (séances villageoises)</i>
<i>ODR</i>	<i>Opération de Développement Rural</i>
<i>PCDR</i>	<i>Programme Communal de Développement Rural</i>

1. Introduction

M. DELIZEE introduit la réunion en remerciant les personnes présentes à cette 8^{ème} rencontre de la CLDR. Il revient sur la qualité des réflexions menées lors des séances précédentes mais surtout sur l'importance du choix des projets prioritaires. Cette étape débute par le recueil des indications à ce sujet (à destination du Collège communal) par les membres de la CLDR grâce au vote individuel qui va intervenir en cours de réunion.

2. Approbation du PV de la réunion du 27 octobre 2015

Le PV de la 7^{ème} rencontre de la CLDR qui s'était déroulée à la fin du mois d'octobre ayant été envoyé par courrier postal en annexe de la convocation à cette réunion, il est demandé aux membres s'ils ont des remarques à formuler par rapport à ce document. Un membre s'interroge sur la non-considération des magasins de Viroinval pour la promotion des produits du terroir. Les AD de la FRW lui indiquent que ce sont les membres présents à cette 7^{ème} réunion qui ont proposé de ne pas s'immiscer dans les décisions relevant du secteur privé ; comme écrit dans le PV de la rencontre du 27 octobre : *C'est aux commerçants de décider de prévoir par exemple un espace réservé aux produits locaux dans leurs magasins. L'initiative doit venir du privé.*

Mme ROSCHER insiste ensuite sur l'existence des projets 61 et 68 dans la liste des projets définitive afin de souligner l'importance consacrée aux producteurs locaux. Plusieurs actions pourront se mettre en place pour encourager ces artisans.

3. Enjeux de la priorisation

Thomas CONSTANT explique ensuite les enjeux de la priorisation qui se fera en plusieurs étapes (votes du jour - réflexions du Collège - approbation des lots par la CLDR). Il explique dans un premier temps qu'il s'agit d'une obligation décrétable ; en effet, tout PCDR connaît (dans sa partie IV) 3 lots de projets à concrétiser.

De plus, pour des raisons matérielles et financières, il est évident que l'ensemble des projets ne peut être mené simultanément. Il faut donc programmer la mise en œuvre des projets dans le temps.

Enfin, au niveau pratique, il signale qu'en fonction des priorités accordées aux projets, les Fiches-Projets qui les décriront connaîtront un niveau de précisions variable : les projets à concrétiser dans un premier temps seront très détaillés (intitulé complet, description précise, localisation, esquisse, estimation des coûts, photos...). Ceux qui sont programmés pour un délai plus lointain ne feront l'objet que d'une brève description.

Concrètement, 3 lots de projets seront donc constitués. Le nombre de projets par lot a été défini par le Collège et l'auteur de PCDR, la société DR(EA)²M, en concertation avec les AD de la FRW. Le futur PCDR de la Commune de Viroinval connaîtra :

- 5 projets dans le lot 1 (à réaliser dans les 3 premières années de validité du PCDR)
- 9 projets dans le lot 2 (à réaliser dans les 6 premières années de validité du PCDR)
- le reste, soit 60 projets dans le lot 3.

Ces lots ne sont pas figés pour la durée totale de validité du PCDR. En effet, chaque année, la CLDR réfléchira à la programmation annuelle de mise en œuvre des projets inscrits dans le PCDR.

C'est ainsi qu'en fonction de nouvelles réalités et/ou opportunités, un projet de lot 3 pourrait être « remonté » dans la programmation.

En aucun cas, il ne faut considérer ce lot 3 comme un « pot-pourri » de projets abandonnés ou gardés pour la forme. M. DELIZEE insistera plus tard sur ce point en signalant que la grande majorité de l'ensemble des projets du 1^{er} PCDR (valide de 1999 à 2009) a été mise en œuvre, quel que soit le lot qu'ils constituaient dans le dossier.

Il est enfin signalé que lot 0 composera également la partie IV du PCDR ; celui-ci est évolutif et comprend déjà 28 projets souhaités par la population depuis le démarrage de l'ODR et désormais réalisés ou en cours de concrétisation.

4. Consignes liées aux votes individuels

Xavier PAULY explique ensuite comment va se dérouler le vote individuel en donnant quelques consignes. Deux documents vont être distribués aux membres présents :

- un tableau à examiner en regard de différents critères décrits ci-dessous ;
- un bulletin de vote à compléter qui résumera les choix de chaque membre.

Les membres seront amenés à choisir 3 projets de priorité 1 et 5 projets de priorité 2. Le reste des projets sera placé en priorité 3 par défaut.

Il fait savoir que plusieurs éléments peuvent être examinés pour déterminer le caractère prioritaire de chacun des 74 projets définis par la CLDR :

- l'intérêt collectif ;
- le fait de répondre à plusieurs objectifs (cohérence avec la Stratégie de Développement adoptée en mars 2015 par la CLDR – partie III du futur PCDR) ;
- la mobilisation des habitants ;
- le fait de veiller parmi ces projets à une certaine diversité des choix → ne pas voter que pour des projets similaires.

Dans le tableau évoqué ci-dessus (1^{er} document distribué), différents indicateurs sont proposés pour chaque projet soumis aux votes des membres de la CLDR :

- la source du projet : IC - GT - PR - CLDR
- la priorité éventuelle proposée par les sous-groupes de GT : oui – non – non concerné
- les impacts en termes de DD : pour chacun des piliers du DD, les impacts seront-ils positifs, neutres ou négatifs ?
- la rencontre des 5 défis et 20 objectifs opérationnels qui composent la Stratégie de Développement
- l'évaluation du coût
- le(s) porteur(s) du projet identifié(s)
- la faisabilité du projet (nombre d'acteurs à mobiliser, réalités de terrain, difficulté technique de mise en œuvre, caractère novateur/innovant du projet...)

5. Vote individuel

Les 2 documents décrits ayant été distribués, les 22 membres de la CLDR présents passent au vote individuel.

Au fur et à mesure du retour des bulletins de vote, l'encodage des choix proposés est réalisé.

6. Dépouillement

Après avoir dépouillé les bulletins de vote, les AD de la FRW exposent les résultats bruts. Ce sont ces résultats qui serviront d'indications pour le Collège qui reviendra vers la CLDR avec une proposition de compositions des lots 1 et 2¹.

Suite à l'expression des membres, les 5 projets les plus plébiscités sont :

1. Construction ou réaménagement de salles communales et de locaux pour les associations – la Salle *Dothorpa* à Dourbes
2. Construction ou réaménagement de salles communales et de locaux pour les associations – une Salle à Olloy
3. Construction ou réaménagement de salles communales et de locaux pour les associations – Salle *l'Ardoisière* à Oignies
4. Entretien et équipement des cœurs de villages et des endroits-clés (canisites, toilettes publics, poubelles, points d'eau, fontaines, anciens lavoirs, pompes à eau, abreuvoirs, petites chapelles à l'abandon, potales...) avec possibilités de réprimandes/PV pour le non-respect de ces espaces publics
5. Création d'une vitrine permanente de l'artisanat (exemple : Maredret, regroupement des artisans) et des produits du terroir avec promotion via le marché (marché rural, du terroir avec mise à disposition de tables, frigos pour les producteurs locaux)

Les 9 projets qui suivent dans l'ordre décroissant de priorité sont :

1. Sauvegarde de la gare de Treignes via le développement d'un projet communautaire
2. Mise sur pied d'une plateforme unique de coordination entre les associations
3. Promouvoir la lecture publique et le rapport au livre depuis l'école maternelle jusqu'aux seniors
4. Aménagement d'une plaine de jeux/espace multisport pour les enfants (de différentes classes d'âge) à Dourbes
5. Au niveau énergétique, développer les chaufferies bois
6. Créer une dynamique de Parc Naturel le long de la N99 (Momignies-Chimay-Couvin-Viroinval)
7. Renforcement de l'offre de transport en commun dans tous les villages (notamment proposer des lignes directes de transport public vers Givet et Beauraing, vers Dinant et vers Chimay)
8. Extension d'une académie des Beaux-Arts (pôle d'arts plastiques)
9. Construction et mise en service de stations d'épuration requises (Le Mesnil, Vierves, Dourbes, Treignes et Mazée) pour qu'il n'y ait plus de rejets non traités dans les cours d'eau²

Quelques commentaires sont formulés par rapport à certains de ces 14 projets : certains sont déjà enclenchés, d'autres ne font référence qu'à du lobbying, la question est posée de la nécessité de Fiches-Projets détaillées pour des projets étant plutôt des actions...

¹ Tout écart, toute modification dans ces compositions par rapport aux résultats bruts sera expliqué et argumenté évidemment.

² Le projet « Mise à disposition d'une infrastructure pour la transformation des productions locales (produits de bouche principalement : miellerie, fromagerie, micro-brasserie...) – atelier rural » est plébiscité de la même manière que ce 9^{ème} projet du lot 2 selon les résultats bruts. Il n'a cependant pas été évoqué lors de la réunion du 7 décembre, mais aurait dû l'être au même titre que ne l'est celui relatif aux stations d'épuration.

Les AD de la FRW insistent pour que les membres comprennent qu'il s'agit de résultats bruts et qu'une réflexion sera encore menée en CLDR pour déterminer des compositions de lots définitives pour le futur PCDR.

7. Suites de l'Opération

Classiquement, les AD de la FRW terminent leur intervention en listant les étapes à venir dans le cadre de l'ODR de Viroinval. Celles-ci sont :

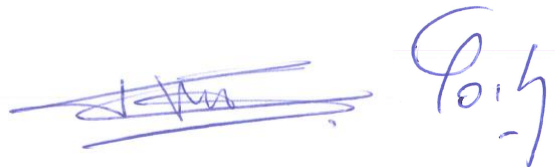
- l'approbation des lots comme déjà évoqué ci-dessus
- la rédaction des Fiches-Projets par l'auteur (lots 1 et 2) et l'AC (lots 0 et 3)
- l'approbation des Fiches-Projets par la CLDR
- la finalisation du document PCDR (travail à réaliser par DR(EA)²M et la FRW)
- l'approbation par la CLDR et le Conseil Communal du document PCDR
- la défense du dossier auprès de la CRAT
- l'approbation du PCDR par le Ministre de la Ruralité
- et enfin, la mise en œuvre des projets via des subsides du DR pour certains d'entre eux

8. Clôture de la séance

Cette 8^{ème} réunion de la CLDR est clôturée par M. DELIZEE qui remercie les nombreux membres de la CLDR qui se sont mobilisés pour exprimer leurs priorités parmi les projets à mener.

Il les invite à se revoir dès le début de l'année 2016 afin de poursuivre les travaux de la CLDR.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be



Thomas CONSTANT - Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie